

Informations pratiques

Lieu : SAVIGNY-LE-TEMPLE le Millénaire

Date : 28 juin 2023

Sujet(s) débattu(s) :

Nombre de participant.e.s : 50

Nom et adresse mail du ou de la référent.e pour le groupe :

Jean-François Dupont dupontjean-francois@orange.fr

Les points sur lesquels nous sommes tombés d'accord

- L'eau potable est considérée par les participants comme un bien public, voire un bien commun, qui nécessite donc un service public de l'eau conforme à l'intérêt général.
- L'amélioration de la qualité de l'eau distribuée est donc un objectif partagé.
- Il est préférable d'agir en priorité sur la qualité des eaux captées avant traitement, en cherchant des solutions pour réduire les pollutions « à la source ».
- Le projet du SEDIF n'est pas centré sur la prévention de la pollution, mais sur la réparation par traitement des eaux polluées captées.
- Le service de l'eau potable en Ile de France doit être débattu dans toutes ses dimensions. Le débat sur le projet du SEDIF, supervisé par la CNDP, est une première forme de concertation nécessaire, mais il faut élargir le débat sur la pertinence des nouvelles normes qu'induit ce projet.
- Les participants retiennent l'idée d'un « Grenelle de l'eau » en IdF, réunissant les producteurs d'eau du bassin de Seine-Normandie et traiter le problème de l'eau de façon globale ; et pourquoi pas, un Convention citoyenne régionale.
- En Seine et Marne, une vingtaine de communes n'ont pas d'eau de qualité suffisante : une inégalité dans l'accès de tous à l'eau, qu'il faut corriger.



Les points sur lesquels nous ne sommes pas d'accord

- Avec le projet présenté par le SEDIF, le principe « pollueur/payeur », non seulement n'est pas appliqué, mais « inversé » : les pollueurs, agriculture, industrie, sont « oubliés » : ce sera aux « buveurs d'eau » de payer ;
- Contestation par les participants du « concentrat », qui rejette ces résidus polluants dans les cours d'eau en aval... C'est un « déchet » dont on se débarrasse et qui renforce la pollution des eaux de rivière en aval ; même diluée avec l'ensemble, ces eaux de qualité relative ne devraient pas subir ce surcroît de pollution.
- Le projet du SEDIF est très énergivore en électricité, il faut plutôt rechercher des solutions plus sobres en énergie

Les questions qu'on aimerait poser

Aux responsables du projet :

- Quels sont les liens exacts entre le SEDIF et les opérateurs, comme Véolia, agissant dans le cadre de délégation de service public ?
- Quel est le lien entre ce projet et le renouvellement prochain de la concession de service public par le SEDIF ?
- L'enjeu industriel posé par ce projet n'entraînera-t-il pas l'imposition d'une telle norme non discutée démocratiquement à l'ensemble de la Région ?



À un.e expert.e :

- Les techniques sont différentes selon dont on dispose : comment vont-elles évoluer alors qu'on ne sait pas ce que ces ressources vont devenir... ?
- Les avis des scientifiques sont souvent divergents : quelles précautions et quelles garanties nous apportent-ils eux-mêmes à leurs études ?
- L'actuel projet du SEDIF serait-il, ou non, obsolète d'ici 10 ans ?
- Nécessité de pouvoir comparer des solutions « alternatives »... ?

- On sait déjà enlever de l'eau le chlore, les pesticides, le calcaire... Pourquoi ajouter les 870 M€ d'investissements prévus ? Combien coutera le fonctionnement des nouvelles installations ?
- Quel serait l'impact sur notre santé de la consommation d'une eau « trop pure » ?



Des remarques complémentaires ?

Ce débat « auto porté » était organisé par France Nature Environnement-Grand Paris Sud FNE-GPS) , qui regroupe les associations membres du réseau FNE sur le territoire de l'agglomération Grand Paris Sud.

Etaient invités à intervenir en ouverture de séance :

- Nathalie Durand, représentante de la CNDP
- Le SEDIF avait décliné l'invitation. La video du SEDIF présentant son projet a été projetée à l'assistance
- Jean-Pierre Moulin, vice-président de FNE IDF
- Joël Josso, secrétaire de la Coordination Eau IDF
- Michel Bisson, président de l'agglomération Grand Paris Sud

(Olivier Faure, député de la 11^{ème} circonscription de Seine et Marne était présent)

Le Débat s'est ensuite ouvert avec les participants dans la salle. La séance a duré de 20h30 à 22h30.

Nous remercions Madame la Maire de Savigny-le-Temple, de nous avoir accueilli dans les locaux du Millénaire.

